

Save the Date

**Mercredi
20**

Décembre 2017

JOURNEE NATIONALE* SUAPS-GE

Ouverte à toutes et tous, elle est placée sous le signe du partage d'informations, de la mise en commun, du débat et de la perspective d'actions.

Je souhaite participer à cette journée
INSCRIPTION EN LIGNE ICI

*le 20 décembre de 9h30 à 16h30 au SNEP, 76 rue des Rondeaux, 75020 Paris (métro 3 station Gambetta).

Ordre du Jour

- Etat des lieux dans les SUAPS et GE.
- Situation générale et spécifique à l'enseignement supérieur (la réforme de la licence, la contribution unique et sa perception par les CROUS, les STAPS, ...).
- Informations sur les questions corporatives concernant la réglementation de notre travail, de nos services et le point sur nos avancements, carrières et rémunérations (application du protocole dit PPCR...).
- Quels axes revendicatifs en lien avec quelles activités syndicales à mener ?
- Questions diverses.

Infos

- Recevoir une convocation ? Sur demande lors de votre inscription en ligne.
- Prise en charge des frais de transport sur la base d'un billet SNCF 2e classe : uniquement pour les collègues à jour de leur cotisation à la date de la réunion.

[Je me syndique](#)



Information et rappel sur l'application de PPCR Où en est-on ?

Le gouvernement a décidé de revenir sur certaines mesures du protocole PPCR signé par l'Etat. C'est un acte rare de reniement de la signature de l'État par ce gouvernement que nous avons dénoncé vigoureusement avec la FSU.

Pour le moment sont appliquées les nouvelles grilles de reclassement dans les corps, grades et nouveaux échelons et indices. La mise en place du nouveau grade de la classe exceptionnelle (CE) n'est a priori pas remise en cause mais les circulaires d'application ne sont toujours pas sorties (seul 10% du corps aura accès à cette CE et les enseignants du supérieur auront une bonification).

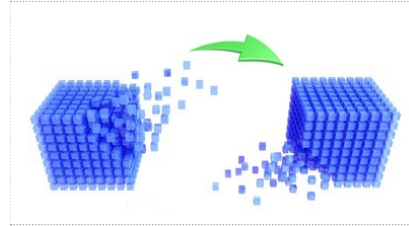
Le gouvernement a donc annoncé que les mesures prévues à partir de 2018 étaient reportées d'un an. Cela concerne le transfert primes-point de janvier 2018 et la revalorisation indiciaire de janvier 2019 qui seraient repoussés respectivement à janvier 2019 et 2020. Ce report implique de fait le décalage de la création du 7^e échelon hors classe.

Autre question en lien avec le PPCR qui concerne le rendez-vous de carrière sur le 6è et le 8è échelon est de voir comment cela va ou peut se décliner dans le supérieur.

En cliquant ci-dessous vous trouverez les tableaux de départ sur les nouvelles grilles indiciaires et structures de déroulement de carrière. N'oubliez pas de décaler d'un an, dans la lecture des tableaux suite à la décision du gouvernement, les mesures indiciaires prévues en janvier 2018 et 2019.

[Tableaux de départ](#)

Un processus d'externalisation de la mission des SUAPS vers les CROUS ?



Lors de la diffusion début novembre du projet de loi relatif à l'orientation et la réussite des étudiants, nous avons découvert un article 4 mettant en place une disposition so-disant technique recouvrant la création d'une contribution unique étudiante (CU), sa collecte par les CROUS et « le reversement pour une part... » vers les établissements d'inscription de l'étudiant-e. Cet article 4 pose des questions politiques sur l'avenir des missions pédagogiques et politiques des SUAPS et sur le fonctionnement de leur modèle économique. Ajoutons que le contenu de cet article n'a jamais été vraiment débattu dans les groupes de concertation instaurés par le MESR, ni émis par le rapport Filâtre qui lui par contre proposait en conclusion sur la vie étudiante « qu'il est urgent de favoriser la reconnaissance d'une APS dans les formations ».

Le SNEP-FSU et d'autres, dont le GNDS, ne sont pas d'accord avec cet article 4 et surtout la collecte de cette CU par les CROUS. Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter notre argumentation, nos actions dont le courrier envoyé sur ce sujet à la ministre, à la CPU et aux organisations syndicales étudiantes (UNEF et UNL ont voté contre, la Fage s'est abstenue).

[Consulter](#)

CONTACTS

pascal.anger@snepfusu.net
educ@snepfusu.net



Cet email a été envoyé aux collègues SUAPS (S2-S3-DN pouf info)
© 2017 SNEP-FSU / 76 rue des Rondeaux, 75020 PARIS / www.snepfusu.net